

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY HANDICAP

## Une nouvelle association pour aider les malvoyants



■ René Reybaud et le matériel pour aider les malvoyants. Photo André COLOMBAT

Pour aider les malvoyants après une hospitalisation une association loi 1901 a été créée pour leur faciliter la vie.

**R**ené Reybaud, son président formateur, présente son association, créée en 2016, qui regroupe des personnes adultes déficientes visuelles, ayant toutes bénéficié d'une hospitalisation dans un service de suivi de soins en réadaptation pour déficients visuels à l'Aramav à Nîmes.

Ce centre assure, sur prescription médicale et bilan fonctionnel, une hospitalisation complète sur une durée variable de plusieurs mois, de ses patients, tous adultes et dont, pour la plupart, la survenue ou l'aggravation de la déficience visuelle est récente. À la sortie de leur stage à l'Aramav, les patients peuvent

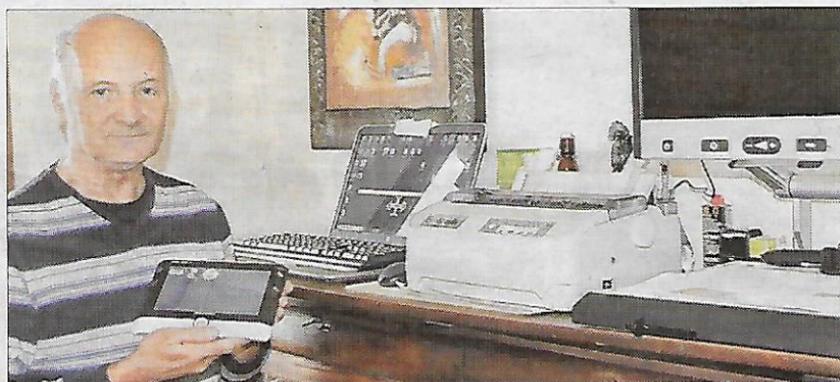
adhérer à l'association Les Aramaviens qui peut les aider à se réadapter à une vie plus fonctionnelle.

Cette association est membre du Comité Auvergne Rhône-Alpes de la déficience visuelle (Cauradv). La fondation Raze, de Étienne et Maria Raze, a financé l'achat d'une imprimante Braille pour la structure. Celle-ci a également reçu une subvention de 946 euros des conseillers départementaux, Daniel Fréchet et Véronique Chaverot, du canton pour l'achat d'une loupe visolux digital HD qui pourra être prêtée, également disponible un télé agrandisseur, un monoculaire 10x24.

**PRATIQUE** Pour tous renseignements :  
siège social, chez René Reybaud, Chatain,  
42470 Saint-Symphorien-de-Lay.  
Tél. 06.08.42.45.01.  
Site : [www.lesaramaviens.fr](http://www.lesaramaviens.fr)

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY HANDICAP

# Une nouvelle association pour aider les malvoyants



■ René Reybaud et le matériel pour aider les malvoyants. Photo André COLOMBAT

Pour aider les malvoyants après une hospitalisation une association loi 1901 a été créée pour leur faciliter la vie.

**R**ené Reybaud, son président formateur, présente son association, créée en 2016, qui regroupe des personnes adultes déficientes visuelles, ayant toutes bénéficié d'une hospitalisation dans un service de suivi de soins en réadaptation pour déficients visuels à l'Aramav à Nîmes.

Ce centre assure, sur prescription médicale et bilan fonctionnel, une hospitalisation complète sur une durée variable de plusieurs mois, de ses patients, tous adultes et dont, pour la plupart, la survenue ou l'aggravation de la déficience visuelle est récente. À la sortie de leur stage à l'Aramav, les patients peuvent

adhérer à l'association Les Aramaviens qui peut les aider à se réadapter à une vie plus fonctionnelle.

Cette association est membre du Comité Auvergne Rhône-Alpes de la déficience visuelle (Cauradv). La fondation Raze, de Étienne et Maria Raze, a financé l'achat d'une imprimante Braille pour la structure. Celle-ci a également reçu une subvention de 946 euros des conseillers départementaux, Daniel Fréchet et Véronique Chaverot, du canton pour l'achat d'une loupe visuelux digital HD qui pourra être prêtée, également disponible un télé agrandisseur, un monoculaire 10x24.

**PRATIQUE** Pour tous renseignements :

siège social, chez René Reybaud, Chatain, 42470 Saint-Symphorien-de-Lay.

Tél. 06.08.42.45.01.

Site : [www.lesaramaviens.fr](http://www.lesaramaviens.fr)